

AMAP d'Issy et d'Ailleurs

Assemblée Générale 2025

Rapport moral, financier et d'activité

L'Assemblée Générale s'est tenue à la Fabrique d'Issy, 52 rue d'Erevan, le 30 novembre 2025 à 10:30. 25 adhérents sur 48 sont présents ou représentés par des pouvoirs, le quorum est atteint.

Rapport moral

Evolution du nombre d'adhérents

L'évolution est nettement positive cette année, puisque nous sommes passés de 41 adhérents à 48 en fin d'année. Nous sommes stables à 30 paniers complets mais nous avons 7 demi-paniers supplémentaires. Ce rebond interrompt l'érosion progressive qui durait depuis une dizaine d'années.

Le nombre de contrats œufs est passé de 35 en début d'année à 42 en fin d'année.

Le nombre de contrats pain est passé de 26 en début d'année à 30 en fin d'année.

Rapport financier 2024 - 2025

Recettes

Les adhésions ont rapporté 930 €.

Dépenses

Les dépenses ont été les suivantes durant cette année :

- 200 € pour la participation à l'AMAP Ile-de France
- 490 € de donation à Terre de Liens : une donation de 240 € a été faite en janvier 2024 et une autre de 250 € en décembre 2024 en considérant qu'il était plus utile à Terre de Liens de ne pas attendre la fin de l'année pour leur faire le virement.
- 100 € de cotisation à La Fabrique, soit deux années de cotisations car celle de l'année dernière n'avait pas été encaissée.
- 77,31 € de frais de convivialité pour l'organisation de la galette des rois annuelle et l'achat de rillettes pour le pot de l'assemblée générale.
- 148,37 € de frais bancaires, ce qui représente une nette augmentation due à un nouveau prélèvement annuel de 80 € réclamé par le Crédit Mutuel pour les frais de gestion des comptes des associations. Ces nouveaux frais ne sont malheureusement pas négociables.

Solde

Le solde du compte au 25 novembre 2025 était de 578,34€.

Rapport d'activité

Forum des associations

A l'invitation de la Mairie l'Amap a participé encore cette année au Forum des Associations de la rentrée de septembre, ce qui nous a donné l'occasion de rencontrer des Isséens intéressés pour adhérer. Merci aux adhérents qui ont participé à l'opération.

Festival Alimenterre

Ce festival se déroule sous la forme de soirées de projections de films et de débats sur l'alimentation durable, tant du point de vue de l'agriculteur que du consommateur. L'Amap était partenaire des 3 soirées qui ont eu lieu à Issy-les-Moulineaux :

- Une soirée autour du film "On mange quoi ?" de Bertrand Delapierre
- une soirée avec le film "Leurs champs du cœur" de Mickaël Denis, animée par notre secrétaire Cécile Favier avec notre producteur d'œufs Stéphane Disdet
- une soirée débat avec l'intervention de notre maraîcher Alain Crochot.

La Fabrique

L'Amap réitère sa totale satisfaction d'être hébergée par la Fabrique, tant pour la chaleur de l'accueil que pour le confort des adhérents lors des distributions. Tout particulièrement un grand merci à Tania Duffaut et Françoise Hentic pour leur aide précieuse, de l'aide au déchargement du camion jusqu'au rangement et au nettoyage après la distribution.

L'Amap est adhérente à la Fabrique, ce qui donne accès aux ateliers et animations pour les adhérents. Ceux-ci peuvent aussi adhérer individuellement à la Fabrique.

Nous sommes très préoccupés par la perspective de la rénovation du Centre Commercial des Epinettes. Il est très important pour nous, Amap de quartier, que la Fabrique conserve un local, pour la Fabrique elle-même et pour nos distributions. En cas de travaux, l'Amap devra de toute façon trouver un autre lieu temporaire pour ses distributions.

Rencontre avec d'autres Amap

Via la Mairie et l'association des Amap d'Ile-de-France, j'ai eu l'occasion de rencontrer des Amap avec une grande variété de modes de fonctionnement : nombre d'adhérents, types de contrats, produits distribués, durée de la distribution, mise en place de paniers solidaires.

Intervention de notre maraîcher Alain Crochot

Le climat a été satisfaisant cette année, avec une alternance de pluies et de soleil convenant bien à la plupart des légumes. Toutefois, les tomates de plein champ ont

explosé, devenant impropres à la distribution, mais ont été utilisées pour faire d'excellents coulis. De plus, à cause d'un excès d'humidité il n'y aura plus de courges après le mois de janvier.

La pérennité des Plaisirs du Jardin est sur de bons rails : un des salariés d'Alain monte en compétence et devrait reprendre la direction quand Alain cessera son activité.

Orientations 2026

Cotisations

Le montant des cotisations annuelles est maintenu à 20 €. Cette valeur est le juste niveau pour maintenir à niveau le solde du compte de l'Amap.

Deux dispositions adoptées l'année dernière sont maintenues. Les adhérents qui le souhaitent peuvent :

- verser une somme complémentaire de leur choix qui sera reversée intégralement à La Fabrique.
- alimenter une cagnotte à l'attention des salariés des Plaisirs du Jardin.

Paiements des abonnements

Les œufs sont maintenant payés par trimestre. Comme en 2025, Stéphane Disdet propose également des rillettes de volailles. Le paiement de tous les abonnements est donc désormais au trimestre : les paniers et demi-paniers, le pain et donc les œufs.

Rappel :

- les paiements se font par virement au producteur (et non pas à l'Amap)
- il est possible de commander des produits supplémentaires sur le site des Plaisirs du Jardin.

Calendrier 2026

Le calendrier des distributions 2026 sera bâti suivant les mêmes principes qu'en 2025 pour le choix des semaines sans distributions :

- les deux premières semaines du mois d'août
- une des deux semaines des vacances scolaires de février, printemps et Toussaint
- les deux semaines des vacances scolaires de Noël.

Le 14 juillet qui tombe cette année un mardi sera également sans distribution.

Communication des paniers

Dorénavant, Les Plaisirs du Jardin communiqueront directement le contenu des paniers de la distribution suivante, généralement le samedi qui précède.

Permanences

Il est important pour le bon fonctionnement de l'Amap que tous les adhérents participent aux permanences : il n'y a besoin que d'environ une heure par adhérent et par trimestre pour que toutes les permanences soient pourvues. Les inscriptions, le calendrier et toutes les informations utiles sont sur le site de l'Amap :

<https://amapissyetailleurs.wixsite.com/site>.

Renouvellement du bureau

L'organisation proposée pour 2026 est similaire à 2025.

Secrétariat : suivi des distributions

Le travail du secrétariat consiste à préparer les distributions :

- veiller à ce que les créneaux de permanence soient remplis pour chaque distribution
- relancer les adhérents
- préparer les listings d'émargement à envoyer aux adhérents de permanence
- piloter le renouvellement des adhésions et contrats en fin d'année
- accompagner les nouveaux adhérents
- mettre à jour les listes d'adhérents et prévenir nos producteurs des modifications
- faire le suivi trimestriel des virements

Le renouvellement des secrétaires : Sophie Planson, Sophie Jacq (avec Julie de Véricourt en binôme), Baptiste Tavitian et Mélanie Buton est voté à l'unanimité.

Secrétariat : campagne des paiements et référents pour chaque producteur

Le secrétariat répond aux demandes d'infos et assure la gestion des emails, des nouveaux adhérents et la mise à jour du site. **Cécile Favier** tient à jour les documents pour les nouveaux adhérents.

Sophie Jacq en binôme avec **Julie De Véricourt** :

Suivi du renouvellement des contrats, pointage des virements, validation des commandes auprès de nos producteurs

- de fruits et légumes LES PLAISIRS DU JARDIN. Légumes (Valérie et Alain Crochot)
- de pain et farine BUDIBIO (Famille Van Dooren)

Cécile Favier :

- suivi des contrats, pointage des virements et des commandes, et interface avec notre producteur d'œufs éte rillettes FERME DE VILLEZANGES (Stéphane Disdet)

Léa Vial :

suivi des contrats, pointage des virements, des commandes et interface avec nos producteurs :

- Fromages et yaourts LES BIQUETTES DE ROMNEL(Jean Philippe et Christelle)
- Miel : suivi des commandes ponctuelles (Jacky Cazes jacky.cazes@gmail.com)

Le renouvellement des secrétaires est voté à l'unanimité.

Trésorier

Le trésorier fait le suivi des comptes, vérifie l'encaissement des cotisations des adhérents, effectue les paiements à l'Amap IDF, à Terre de Liens, à La Fabrique.

Aurélien Buton se représente.

Le renouvellement est voté à l'unanimité.

Président

Le président représente l'AMAP auprès de ses interlocuteurs : la Mairie, le groupement Inter Amap et l'association des AMAP de l'Île-de-France. Il est en charge de l'A.G.

Laurent Cosserat se représente.

Le renouvellement est voté à l'unanimité.

Un grand merci à tous pour votre engagement amapien